

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 23/03/2016

Date d'affichage : 23/03/2016

de la Commune de COGOLIN
Séance du mercredi 30 mars 2016

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

PRESENTS : Marc Étienne LANSADE – Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT – René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif du budget annexe « Immeubles de rapport » pour l'exercice 2016.

Il rappelle que ce budget a été créé en décembre 2013 aux fins d'enregistrer les opérations relatives à la gestion des immeubles productifs de revenus soumis à TVA.

Il retrace, en recettes, les loyers des baux commerciaux ou professionnels (SIDEEM, Manufacture des Tapis, Gourmandises, Pôle Emploi, etc.) et, en dépenses, l'entretien de ceux-ci et la construction de nouveaux locaux.

Pour 2016, le budget comprend la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé pour un montant de 2 245 000 € HT, dont le financement est assuré par un recours à l'emprunt à hauteur de 2 M€ et une subvention d'équipement du budget principal à hauteur de 350 000 €.

CM 30/03/2016

N°2016/072

BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

Les loyers encaissés sur ce budget s'élèvent à 302 800 € HT.

L'affectation du résultat de fonctionnement 2015 à l'investissement s'élève à 143 353,32 € et le virement complémentaire à 200 000 €.

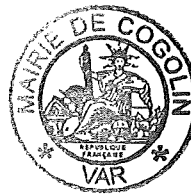
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de :
304 000,00 €

La section d'investissement s'équilibre à la somme de :
2 706 453,32 €

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2016 du budget annexe « immeubles de rapport ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 25 POUR – 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ – Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Carole RUIZ – Malika OUAREZKI)

Le Maire,



Marc Etienne LANSADE

